

# En Vendée, les élus en alerte face à la carte des éoliennes en mer

Un nouveau parc éolien, visible de la côte, verra-t-il le jour entre Les Sables-d'Olonne et Saint-Gilles-Croix-de-Vie en Vendée ? C'est ce que craignent certains élus, invités à une réunion ce mercredi 6 mars 2024.



Les zones où sont envisagés les futurs parcs éoliens en mer doivent être présentées ce mercredi 6 mars. Les élus vendéens attendent depuis des mois ces cartes, non sans une certaine inquiétude. | JEAN-MICHEL NIESTER/OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#) [Marylise KERJOUAN](#) et [Jeanne HUTIN](#). Publié le 05/03/2024 à 19h56

Newsletter La Matinale

Chaque matin, l'actualité du jour sélectionnée par **Ouest-France**

Bruno Retailleau fulmine à l'idée de voir apparaître un nouveau parc éolien le long des côtes de Vendée. Il serait synonyme, pour [le sénateur](#), de « **mort de la pêche** », de « **défiguration du paysage** », de destruction du « **potentiel touristique** »...

Qu'est-ce qui a provoqué ce coup de colère ? C'est une invitation de la préfecture de Région à une réunion ce mercredi 6 mars. À l'ordre du jour : la présentation des zones de planification de l'éolien en mer. Sur cette carte, le président du groupe Les Républicains au Sénat assure qu'« **une zone nommée A3 situerait un nouveau parc éolien au large des Sables-d'Olonne et de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, proche des côtes** ».

## Une carte mystérieuse

Une carte très attendue, mais une carte aussi entourée de mystère. « **Nous sommes la seule des quatre zones de France, Atlantique-Manche, où on ne nous la communique pas** », regrette Alain Leboeuf, le président du conseil départemental de la Vendée, qui la réclame « **depuis des mois** ».

C'est pour cette raison que le maire des Sables-d'Olonne, Yannick Moreau, se montre prudent. S'il confirme qu'une version circule actuellement « **sous le manteau** », il préfère attendre la réunion de ce mercredi pour savoir « **quelle carte sera réellement présentée** ».

## **Au large ou près des côtes ?**

François Blanchet, le maire de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, est également dans l'attente. Seule chose connue pour l'instant, la position des « **élus du littoral vendéen** », rappelle-t-il, qui ne sont pas « **contre un nouveau parc à la seule condition qu'il soit flottant, loin des côtes et pas dans une zone de pêche** ». Il attend de voir si cette condition sera remplie sinon « **ça va être très compliqué** ».

## **Un timing « catastrophique »**

Les élus ont l'impression que cette réunion s'organise dans « **la précipitation** ». Les invitations sont arrivées par mail lundi soir, les obligeant à bouleverser leurs agendas, alors que l'attente dure depuis des mois. « **Ce n'est pas comme ça que l'on doit traiter d'un sujet aussi noble : l'impérieuse transition écologique** », regrette Alain Leboeuf.

Yannick Moreau déplore également un *timing* « **incompréhensible** ». Car cette carte, qui pourrait « **impacter directement le littoral vendéen** », arrive dix jours [après la réunion organisée par la commission nationale de débat public aux Sables-d'Olonne](#). « **Si on veut réussir l'installation de nouveaux parcs éoliens en mer, il faut accepter d'écouter réellement et sincèrement les pêcheurs et les élus du littoral. En mettant les cartes après les débats, ce n'est pas comme ça qu'on y arrivera ensemble** », poursuit le président de l'association nationale des élus du littoral (Anel).

## **« En Vendée, on a déjà donné »**

Alain Leboeuf rappelle par ailleurs que la Vendée a déjà accepté d'accueillir [le parc de Yeu-Noirmoutier](#). « **On a demandé aux Vendéens cet effort. L'ensemble du territoire français doit le faire, que chacun prenne sa part** », ajoute-t-il, espérant être entendu au plus haut niveau de l'État. Même réflexion de Bruno Retailleau : « **En Vendée, on a déjà donné. On attend que les autres départements fassent le même effort que nous.** »